

Concise, le 23 mai 2022

Au Conseil Communal
de et à
1426 Concise

Concerne : Comptes 2021 / Rapport de la commission de gestion

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Formée de Mesdames Christel Jaquet et Olivia Croci, Messieurs Jean-Gabriel Torres, Michaël Hottinger, Dimitri Cand, suppléant, et David Fasola, président, la commission de gestion s'est réunie une première fois au complet le lundi 16 mai chez David Fasola que nous remercions pour son accueil.

La séance du 20 mai s'est déroulée dans la salle du Moulin de la Grande Salle en présence de Mme Sandrine Aebischer, boursière, et Messieurs Claude Jaggi, syndic, et David Romero, municipal des finances. Ils ont répondu à notre entière satisfaction aux diverses questions et demandes de compléments d'informations. Nous les remercions pour leur collaboration et la qualité de leurs réponses. La multitude de domaines abordés lors de nos discussions nous ont fait prendre conscience de l'ampleur des tâches qui incombent à notre Municipalité. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement.

Comptes communaux 2021

La commission a pris connaissance du rapport du 3 mai 2022 de Fidaceb S.A. à Yverdon, à la suite d'un examen succinct des comptes communaux de notre Commune. Cette dernière a également contrôlé les comptes 2021 de la STEP Concise-Corcelles, de l'EIESP (Entente intercommunale eau sous pression) ainsi que de la Voirie Intercommunale. La commission a jugé le rapport peu détaillé, mais la boursière nous a confirmé que le travail avait été réalisé consciencieusement par 2 personnes pendant 2 jours et qu'il correspond aux directives cantonales. La commission de gestion est intéressée à assister à cette révision lors du prochain exercice.

Sur la base du ***Préavis municipal n° 12/2022***, du ***Bilan au 31.12.2021***, des ***Comptes de fonctionnement 2021***, des ***Comptes d'investissement 2021*** et du ***Budget 2021***, il a ensuite été procédé aux vérifications que stipulent les instructions officielles et selon les dispositions légales en vigueur. La commission de gestion a en particulier contrôlé la corrélation avec le budget 2021 ainsi que les variations par rapport aux comptes 2020.

L'analyse des comptes a généré un certain nombre de remarques, questions ou demandes d'informations de notre part et nous vous rapportons ci-dessous les réponses et explications les plus pertinentes.

Compte de fonctionnement (chapitre 3)

102 MUNICIPALITE

3069.00 Remboursement de frais

Les déplacements des municipaux sont indemnisés à CHF 1.- le kilomètre, temps de déplacement non compté.

4659.00 Vacances externes encaissées

L'ASIGE et la STRID versent directement les indemnités horaires aux municipaux. Le FADEGE, le RADEGE, l'ORPC et l'AIERG les versent à la commune qui rétribue les municipaux.

110 ADMINISTRATION

3185.00 Etudes et honoraires divers

La différence conséquente entre le budget et les comptes 2021 s'explique par une certaine prudence quant aux éventuels frais d'avocat liés au PGA.

3185.02 Honoraires audit/conseil

Il s'agit de frais de « santé et sécurité au travail » versés à l'ACRG. Il ne s'agit pas de la surveillance des chantiers (section 420). Le dernier audit étant antérieur à 2016 et le personnel communal ayant en partie changé, nous estimons qu'il serait opportun de faire à nouveau appel à ces prestations.

160 TOURISME

4066.01 Taxe communale de séjour

Les taxes communales sont composées de :

- Camping : CHF 3'000.- pour l'année 2021
- Yennish : CHF 3'500.- payés comptant en 2021
- Hôtellerie
- Résidences secondaires, 30 habitations taxées à 4% de la valeur locative (minimum 120.- par année).

4066.02 Taxe de séjour du port

La nuitée pour les visiteurs amarrés au port est de CHF 17.- par nuit et par bateau, dont CHF 2.- sont réaffectés à la taxe de séjour communale (160/4066.01).

190 SERVICE INFORMATIQUE

OFISA SA est l'intégrateur des programmes ABACUS et NEST pour notre commune. NEST gère le contrôle des habitants et la facturation et ABACUS la comptabilité. INFOTEC SA gère le parc informatique. Le coût du service informatique est conséquent mais fonctionne à satisfaction et permet l'économie d'unités de travail.

La municipalité est consciente des enjeux de sécurité informatique. Elle a inscrit tout le personnel administratif à un cours de sensibilisation. Nous proposons de poursuivre l'étude des risques de cybercriminalité et de prendre les mesures de protection adéquates.

210 FINANCES

4050.00 Impôt sur les successions et donations

En vertu du secret fiscal, il ne nous a pas été possible d'analyser ce compte qui explique à lui seul la bonne santé financière de notre commune en 2021.

310 TERRAINS

3161.00 Terrains

La commune désire racheter ce terrain en 2023, qui est actuellement loué CHF 6'000.- par année, ce qui correspond à la somme que les CFF autorisent. Cette zone est partiellement constructible dans un but d'intérêt public uniquement.

4232.01 Locations des terrains

Après résiliation du bail du camping avec le TCS des Montagnes Neuchâteloises pour septembre 2023, un nouveau contrat de bail a été signé jusqu'à fin 2026. Ce dernier sera renouvelé tacitement d'année en année. Le loyer a été augmenté. La municipalité se laisse le temps pour analyser les possibilités en vue d'une nouvelle affectation de cette zone. Le canton risque toutefois de s'opposer à certains projets puisqu'il s'agit d'une zone forestière.

320 FORÊT ET PÂTURAGES

Une explication générale des comptes de la section a été demandée. Nous avons obtenu le rapport d'activité respectant le plan de gestion cantonal des forêts communales. Nous proposons que la société coopérative « La Forestière » soit présente lors de la préparation des budgets 2023, afin de nous donner des explications y relatives.

340 GESTION GENERALE DES BÂTIMENTS

3189.00 Conciergerie globale

La municipalité a négocié une augmentation des prestations de conciergerie pour le même prix.

341 GENDARMERIE

4231.00 Revenus locatifs

Les travaux de rénovation d'un appartement sont en cours. Un contrat de bail a déjà été signé pour CHF 1'500.- par mois, charges non incluses. De plus, le studio du bas et le 4 ½ pièces du haut sont loués. Le but est de rentabiliser la gendarmerie.

430 ROUTES

4272.00 Location places de parc

Pour 2021, il s'agit des anciens baux de places de parc résiliés pour fin 2021. Pour 2022, des nouveaux baux à loyer sont entrés en vigueur pour le nouveau parking de la Gare. 8 places sur 21 sont actuellement louées. Aucune communication n'a été faite à la population et la commission propose d'inclure cette information dans le prochain tout-ménage d'été.

A noter que deux places de parc privées en jaune ont été créées récemment au parking de la Gare. Il manque encore un panneau de signalisation et un contrat de location sera signé par la suite.

450 ORDURES MENAGERES

4353.0 Vente de sacs taxés (Bureau communal)

Nous regrettons la perte de CHF 3'214.- sur 2 ans. Elle provient soit d'erreurs de livraison, soit de vols, soit de ventes non comptabilisées. Les sacs seront désormais gardés sous clé.

452 DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

3526.06 Participation déchetterie Champagne

CHF 16'000.- supplémentaires figurent dans les passifs transitoires pour clôturer l'année. La commune nous a informés que cette provision permettra de couvrir la facture finale.

460 RESEAU D'EGOUTS

3144.00 Entretien des canalisations

Un gros curage des canalisations pour un montant de CHF 16'000.- a dû être effectué à la Rive à la suite d'un orage de grêle en juillet 2021. Les tuyaux bouchés aux trois-quarts ont dû être nettoyés depuis la Rive jusqu'à la STEP.

3162.00 Concession VD

Aucune explication n'a pu être fournie par rapport à ces 2 concessions de CHF 40.-. La boursière va se renseigner auprès du canton.

473 PORT DE PLAISANCE

4351.01 Vente de carburant

Nous conseillons d'établir une réglementation claire sur la détermination des tarifs de prix de vente de carburant du port pour laquelle aucune explication satisfaisante n'a pu être fournie.

4359.05 Location grue

Nous regrettons que les habitants de Concise financent la mise à l'eau des bateaux à concurrence de CHF 1'363.- pour 19 déplacements de bateau.

711 PETITS REBIBES

L'organisation accueille actuellement 11 enfants. L'UAPE est à pleine capacité, soit 24 enfants. Les PETITS REBIBES seront appelés à accueillir plus d'enfants pour satisfaire à la demande, mais le problème de l'après-scolaire ne sera pas réglé.

82 ECLAIRAGE PUBLIC

3143.01 Entretien de l'éclairage public

L'examen des factures montre que les frais de mise en place de l'extinction de l'éclairage public sont moins élevés que les chiffres présentés lors du Conseil communal de mars 2022. En effet, les factures de CHF 13'861.- comprennent également la réparation d'un câble immergé dont la défectuosité a été mise en évidence dans le contexte de la mise en place de l'extinction de l'éclairage public. Avec l'économie d'électricité réalisée de CHF 2'000.- sur 6 mois, les frais de mise en œuvre seront donc couverts en moins de 3 ans si le prix de l'électricité reste stable.

Bilan au 31 décembre 2021 (chapitre 5)

La réconciliation des actifs transitoires, des passifs transitoires et des débiteurs a été effectuée et n'a pas présenté de différence.

Conclusion

Cet exercice comptable présente un excédent de revenus de CHF 641'073.-, alors que le budget 2021 prévoyait un excédent de charges de CHF 438'111.-. Cela est entre-autre dû à des rentrées fiscales exceptionnelles sur les donations et successions.

La commission tient tout particulièrement à féliciter la boursière pour l'excellence de son travail ainsi que la très bonne présentation des comptes, annotés de nombreux commentaires très utiles.

En conclusion, la commission propose au Conseil communal d'adopter les comptes communaux 2021 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion.

Pour la Commission de gestion :


Olivia Croci


Christel Jaquet


Jean-Gabriel Torres


Michaël Hottinger


Dimitri Cand, suppléant


David Fasola, président